



PROTHESISTES ONGULAIRES

VOTRE MÉTIER VOUS EXPOSE À DES RISQUES

👍 VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL VOUS
INFORME, AFIN DE PRÉSERVER VOTRE SANTÉ



**BROCHURE
PREVENTION**



**SANTÉ
AU TRAVAIL
PROVENCE**

LE RISQUE CHIMIQUE

Les produits de cosmétiques* peuvent représenter un risque pour votre santé. Par voie cutanée, ils peuvent entraîner des manifestations de type irritations, brûlures, eczémas... ou par voie respiratoire, ils peuvent entraîner des manifestations de type rhinites, céphalées, asthme...

Ces produits peuvent également avoir des conséquences plus sévères comme provoquer des risques Cancérogènes, Mutagènes ou toxique pour la Reproduction (nommés CMR**).

* vernis, colle, dissolvant, liquide acrylique monomère, liquide primer, fibres de soie ou de verres...

** vernis, dissolvant, liquide primer, gel, poudre acrylique polymère...

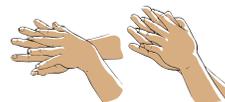
J'AGIS

COLLECTIVEMENT

- *Je consulte* le «Dossier d'Information Produit» (nommé DIP) ou, à défaut, la fiche fournie par le fournisseur et/ou le fabricant. *Je m'assure* d'une bonne ventilation générale de l'espace de travail.
- *Je veille* à remplacer certains produits par des substances moins nocives ou irritantes en choisissant des produits conformes aux réglementations européennes sur les cosmétiques.
- *Je lis* attentivement les étiquettes des produits utilisés, en respectant les précautions d'utilisations et les dosages.
- *J'installe* un système d'aspiration sur la table de soin avec rejet à l'extérieur ou à défaut avec des filtres à charbon actifs régulièrement changés.
- *Je referme* systématiquement les flacons après utilisation.
- *Je privilégie* des contenants de produits avec petite ouverture et bouchon poussoir.
- *J'utilise* des poubelles à fermeture automatique avec sac et couvercle hermétique.
- *J'interroge* le médecin du travail et son équipe sur les produits que j'utilise.

INDIVIDUELLEMENT

- *Je porte* des gants en nitrile et je les change à après chaque cliente.
- *Je me protège* lors du ponçage de l'ongle : je mets une blouse de travail à manche longue, des lunettes de protection et je porte un masque anti poussières aux normes.
- *Je me lave* à l'eau et au savon, les mains, les bras et le visage si nécessaire après l'étape ponçage et entre chaque cliente.
- *Je ne porte* pas de bijoux aux mains et aux poignets.
- *Je ne bois pas et ne mange pas* dans l'espace travail.



En l'absence d'aspiration à la source, le port de blouse, gants et masque s'appliquent aussi pour le nettoyage des locaux et des postes de travail.



ATTENTION !
En cas de désir de grossesse ou
de grossesse en cours,
je contacte mon médecin du travail

LE RISQUE PHYSIQUE

Les gestes répétitifs effectués à un rythme soutenu, ainsi que les postures contraignantes peuvent entraîner des Troubles Musculo Squelettique (TMS) des doigts, des mains, des poignets, des bras et du dos.

La cadence et l'organisation générale du travail peuvent majorer ces troubles.

Exemples : douleurs, raideurs, tendinites, syndrome du canal carpien...

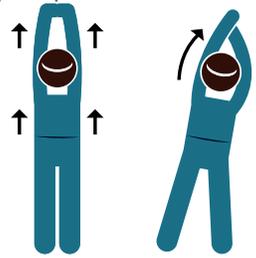
J'AGIS

J'organise mon poste de travail :

- *J'utilise* un siège réglable en hauteur avec dossier, et selon la hauteur avec un repose-pieds.
- *Je privilégie* une table de travail peu profonde pour être au plus près de la cliente.
- *Je dispose* d'un éclairage suffisant.
- *J'installe* à proximité mes outils légers et ergonomiques.

Je limite le stress :

- *Je fais* des pauses régulièrement.
- *Je suis* un planning de travail préalablement établi.
- *Je privilégie* le travail sur rendez-vous.
- *Je privilégie* si possible l'alternance des tâches.
- *Je fais* des exercices d'étirements régulièrement.



LE RISQUE BIOLOGIQUE

Une contamination est toujours possible du fait de l'utilisation d'outils et de par la proximité de travail avec la cliente.

Exemples : Contamination virale, bactérienne, champignons au travers de squames , poussières d'ongles, sang...

J'AGIS

- *Je me lave* à l'eau et au savon avant et après chaque cliente.
- *Je lis et respecte* les consignes d'utilisation des produits de désinfection pour le matériel et les surfaces.
- *J'évalue* l'état cutané et ongulaire de la cliente et je refuse les clientes à risque.
- *Je suis* à jour de mes vaccinations.
- *Je désinfecte* et protège une plaie même minime avant de commencer à travailler.
- *J'établis* une conduite à tenir en cas de blessure ou coupure (port de gants, pas de soin sur peau lésée, désinfection des instruments).



AUTRES RISQUES

J'AGIS

Sur le risque incendie :

je stocke les produits inflammables en quantités limitées dans une armoire dédiée, aérée et ventilée.



Sur le risque électrique :

- Je n'utilise pas d'appareils avec des câbles détériorés, ou des prises défectueuses.
- Je signale tout matériel endommagé au responsable.



Sur le risque de chute :

Je veille à désencombrer les voies de passages et j'entretiens le sol.



Sur le risque bruit :

- Je choisis des équipements peu bruyants.
- Je supprime la musique de fond si nécessaire.



« La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs. Elle n'a pas de valeur réglementaire »

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.
Il est votre conseiller pour les risques professionnels
0800 360 400 - www.stprovence.fr

